



LE MOT DES CO-PRÉSIDENT.E.S

À L'ATTENTION DES PRÉSIDENT.E.S DES FOYERS RURAUX ET ASSOCIATIONS

Adhésion 2022 / 2023

Cette saison commence avec des perspectives différentes de celles des deux dernières années. Des perspectives à la fois encourageantes mais aussi, pour certaines, préoccupantes.

La poursuite d'une guerre en Ukraine nous inquiète et doit nous mobiliser pour y mettre fin et en atténuer au mieux les conséquences pour les populations civiles. Notre devoir de solidarité doit s'exercer et nous devons aussi être présents partout où les perspectives de paix peuvent avancer.

La crise climatique devient un enjeu vital pour tous et fou qui aujourd'hui voudrait nier sa réalité et la responsabilité des activités humaines dans cette situation. Les Foyers Ruraux sont fortement engagés dans cette lutte du quotidien et la Fédération en lien avec la CNFR engage des actions coordonnées avec vous.

Dans ce contexte général, il faut aussi noter les points positifs sur lesquels nous pouvons nous appuyer et progresser.

Les succès populaires des initiatives engagées par les Foyers dans la dernière période ont prouvé que le public répond présent quand on lui propose des actions claires et ouvertes. Les festivals et fêtes de l'été l'ont démontré alors même que les thèmes de solidarité ou d'enjeu climatique étaient au centre de ces diverses manifestations.

Tout cela a été rendu possible parce que nous avons réussi à conserver nos forces militantes et professionnelles durant les deux dernières années.

Au moment de démarrer une nouvelle saison, il faut souligner que cette force ne vient pas de nulle part. Elle existe grâce à chaque adhérent qui a cotisé durant cette période et permis au réseau collectif de conserver son efficacité.

Votre cotisation annuelle (120€ renouvellement / 60€ première adhésion) est la traduction matérielle de votre adhésion au réseau des Foyers Ruraux. L'ensemble de ces cotisations garantit notre indépendance vis-à-vis des autres financeurs et d'avoir un vrai partenariat.

Votre cotisation permet d'avoir un réseau actif pour des actions mutuelles en formations, communication, accès aux nouveaux outils, développement de projets, etc.

La cotisation que vous versez n'est pas anecdotique ni symbolique : 1000 adhérents payant leur cotisation à 15€ permet d'agir.

L'an dernier nous avons retrouvé, et même légèrement dépassé, le nombre d'associations d'avant la crise sanitaire. Cette année, donnons-nous l'objectif de retrouver le nombre d'adhérents individuels de fin 2019, pour être plus fort, plus indépendant et pour pouvoir mutualiser plus d'actions et de services au service de toutes nos associations adhérentes.

Alain GOMBERT et Sylvie HEYART

→ Pour tout savoir sur l'adhésion, rendez-vous sur le site de la FDFR 71 : <https://fdfr71.foyersruraux.org>, puis « Présentation » et « Adhésion ».

AU PLAISIR DE
VIVRE UNE NOUVELLE
ANNÉE À VOS CÔTÉS !

